

RENOUVELLEMENT 2019 DES TARIFS DE VOTRE CONTRAT GERE PAR GRAS SAVOYE

Rappel du fonctionnement et gestion de nos Mutuelle Complémentaires

Ilyum la société de courtage en assurances en partenariat avec Gras Savoye gestionnaire des frais médicaux, est en charge du contrat des Retraités Artelia, mais également de celui des Actifs et à cet égard nous conservons en « théorie » cette passerelle de solidarité mis en place par le CE en 2005.

Je souhaite rappeler qu'en janvier 2016, une généralisation de l'accès pour tous à une complémentaire santé, a amené les pouvoirs publics à décider un certain nombre de réformes concernant les dépenses de santé et en particulier la mise en place d'un cahier des charges dit « Contrat responsable ».

Ces « contrats responsables » devaient permettre essentiellement de maîtriser les dépenses santé en faisant adhérer les médecins à un Contrat d'Accès aux Soins (CAS) équivalent conventionné 1 ou 2, et aussi de responsabiliser les assurés.

- Obligation de plafonner les garanties (honoraires, consultations etc.)
- Obligation de plafonner l'optique (limité à 2 ans)
- Et permet à ces Mutuelle de conserver un avantage fiscal de 7% au lieu de 14%

Une consultation a été lancée par le Cabinet Ilyum auprès d'assurances complémentaires en prenant en considération les modifications qui devaient être effectuées pour la mise en place de ces « contrats responsables » et retenu ALTEA un contrat qui rassemble des groupes de retraités de clients importants comme Artelia-Sogreah.

Tarifs ALTEA 2017

Régime	Isolé	Famille
Altea Confort	92,00 €	147,00 €
Altea Confort+ Renfort	105,00 €	172,00 €
Altea Premium	105,00 €	165,00 €
Altea Premium+Renfort	118,00 €	190,00 €

Tarifs ALTEA 2018

Régime	Isolé	Famille
Altea Confort	99,00 €	159,00 €
Altea Confort+ Renfort	113,00 €	186,00 €
Altea Premium	113,00 €	178,00 €
Altea Premium+Renfort	127,00 €	205,00 €

Situation Janvier 2019

La réglementation française en matière des remboursements des frais de santé est en pleine évolution. Parmi les nouvelles mesures en 2019, seront appliquées:

- La réforme du reste à charge zéro dite « 100% santé » : Ceci implique la réorganisation des nomenclatures en optique, dentaire et audiolgique. Ce qui va se traduire par une hausse tarifaires de la sécurité sociale de certains actes (Base de Remboursement).
- La modification de la convention pharmaceutique : instauration d'une rémunération additionnelle des pharmaciens sous forme d'honoraires. Cette rémunération peut varier de 0.50 € pour une prescription d'au moins 1 médicament, et plus pour des cas spécifiques
- La taxe forfait médecin traitant : Après une majoration en 2018, celle-ci le sera à nouveau à hauteur de 20% dès le 01.01.2019. Cette taxe est intégralement financée par les organismes complémentaires. Elle est reversée aux médecins conventionnés du secteur 1 et du secteur 2 adhérents aux Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée (DPTAM).
- La participation forfaitaire qui s'applique sur les actes pratiqués par un médecin en médecine de ville ou dans un établissement de santé dont le tarif est égal ou supérieur à 120 € passe de 18 € à 24 €.

Tarifs ALTEA 2019

Régime	Isolé	Famille	%
Altea Confort	102,00 €	164,00 €	+3%
Altea Confort+ Renfort	116,00 €	192,00 €	+3%
Altea Premium	120,00 €	189,00 €	+6%
Altea Premium+Renfort	134,00 €	217,00 €	+6%

Il est important de noter que les augmentations moyennes des mutuelles au 01.01.2019 sont entre 5% et 6% pour des portefeuilles à l'équilibre. Concernant votre Contrat ALTEA, les résultats techniques sont déficitaires, ce qui signifie que l'assureur rembourse plus qu'il ne reçoit de cotisations.

Au regard de tous ces paramètres, Ilyum a voulu limiter au maximum les majorations tarifaires et pour cela déterminer les comptes de résultat régime par régime. C'est ainsi que les régimes ont été majorés de 3% pour les contrats de base CONFORT et de 6% pour les contrats de Base PREMIUM.

Analyse du Tableau des Consommations à Fin Novembre 2018

Le tableau des consommations du contrat pour la période du 01/01/2018 au 31/09/2018 comparativement à la même période de 2017.

- La colonne « poids » indique le poids relatif de ce poste par rapport à la consommation globale.
- Le « taux de couverture » est le % de remboursement SS+mutuelle par rapport aux frais réels.

Il est à noter que la consommation par assuré a baissé de 8.7%, ce qui est une bonne nouvelle, mais reste toutefois déficitaire. Ce qui permet d'obtenir une majoration de tarif légèrement inférieure aux pratiques du marché des complémentaires.

On peut constater par ailleurs de l'augmentation du nombre de familles. Adhérents 2017 : 338, adhérent 2018 : 368.

L'essentiel des postes de consommation est en baisse sauf pour les postes pharmacie et dentaire qui sont eux en évolution.

Il est important de noter que les mutuelles vont augmenter en 2020, quoi qu'on en dise, pour prendre en compte les nouvelles obligations du 100% santé qui concernera l'optique, le dentaire ainsi que l'audio prothèse.

Le ratio sinistre à prime global est de 106% sur l'ensemble du contrat.

Avec un montant de règlement des sinistres à 519.141 € et un paiement de cotisation de 488.723 €

- Hospitalisation : -28,9%
- Consultations Visites : -2,3%
- Médecine courante : +5,4%
- Pharmacie : +5,3%
- Optique : -4,2%

Tableau Des Consommations

Evolution des remboursements par poste de dépenses

Nature des actes	Survénance 2017			Survénance 2018			Evolution 2018/2017		
	Montants	Poids	Taux de couverture	Montants	Poids	Taux de couverture	Euros	Non corrigée	Corrigée de l'effectif
Chambre Particuliere	54 360 €	10,4%	99,0%	36 271 €	7,0%	100,0%	-18 089 €	-33,0%	-39%
Forfait Journalier	21 575 €	4,1%	100,0%	18 711 €	3,6%	100,0%	-2 863 €	-13,0%	-20%
Frais De Sejour	19 677 €	3,8%	100,0%	9 878 €	1,9%	100,0%	-9 798 €	-50,0%	-54%
Honoraires/Chirurgie	34 766 €	6,6%	97,0%	26 842 €	5,2%	98,0%	-7 924 €	-23,0%	-29%
Transport	1 039 €	0,2%	100,0%	1 675 €	0,3%	100,0%	636 €	61,0%	48%
Hospitalisation	131 417 €	25,1%	99,0%	93 378 €	18,0%	99,0%	-38 039 €	-28,9%	-34,6%
Autres Praticiens	5 428 €	1,0%	53,0%	5 674 €	1,1%	51,0%	246 €	5,0%	-4%
Generalistes	16 506 €	3,2%	96,0%	15 646 €	3,0%	93,0%	-860 €	-5,0%	-13%
Indemnites Majorations	1 079 €	0,2%	100,0%	1 178 €	0,2%	99,0%	99 €	9,0%	1%
Specialistes	24 748 €	4,7%	96,0%	28 165 €	5,4%	96,0%	3 417 €	14,0%	5%
Consultations Visites	47 762 €	9,1%	93,0%	50 663 €	9,8%	91,0%	2 901 €	6,1%	-2,3%
Actes Techniques/Chirurgie	19 661 €	3,8%	96,0%	19 741 €	3,8%	97,0%	80 €	0,0%	-8%
Auxiliaires Medicaux	22 606 €	4,3%	96,0%	26 452 €	5,1%	95,0%	3 846 €	17,0%	8%
Radiologie/Laboratoire	25 978 €	5,0%	91,0%	26 935 €	5,2%	89,0%	958 €	4,0%	-5%
Médecine Courante	68 245 €	13,0%	94,0%	73 128 €	14,1%	93,0%	4 883 €	7,2%	-1,3%
Pharmacie	68 099 €	13,0%	99,0%	77 975 €	15,0%	100,0%	9 877 €	14,5%	5,4%
Implants	15 275 €	2,9%	43,0%	13 081 €	2,5%	40,0%	-2 194 €	-14,0%	-21%
Orthodontie	358 €	0,1%	57,0%	0 €	0,0%	0,0%	-358 €	0,0%	-100%
Protheses Dentaires	71 856 €	13,7%	68,0%	78 368 €	15,1%	64,0%	6 512 €	9,0%	0%
Soins Dentaires	15 710 €	3,0%	94,0%	26 556 €	5,1%	93,0%	10 846 €	69,0%	56%
Dentaire	103 199 €	19,7%	70,0%	118 005 €	22,7%	69,0%	14 807 €	14,3%	5,3%
Lentilles	4 048 €	0,8%	93,0%	2 971 €	0,6%	78,0%	-1 077 €	-27,0%	-32%
Montures	20 806 €	4,0%	82,0%	21 312 €	4,1%	78,0%	506 €	2,0%	-6%
Verres	53 895 €	10,3%	71,0%	57 676 €	11,1%	72,0%	3 781 €	7,0%	-1%
Optique	78 749 €	15,0%	75,0%	81 959 €	15,8%	74,0%	3 210 €	4,1%	-4,2%
Divers	3 981 €	0,8%	85,0%	4 902 €	0,9%	82,0%	921 €	23,0%	13%
Protheses Medicales	21 825 €	4,2%	73,0%	19 130 €	3,7%	70,0%	-2 695 €	-12,0%	-19%
Autres Postes	25 806 €	4,9%	75,0%	24 032 €	4,8%	73,0%	-1 774 €	-6,9%	-14,3%
Total (y compris PSAP)	523 277 €	100%	88,0%	519 141 €	100%	86,0%	-4 136 €	-1,0%	-8,7%
Nombre de familles (= nombre d'adhérents)	337,6			366,7			29	8,6%	
Remboursement total moyen par famille	1 550 €			1 416 €			-134 €	-8,7%	
Taux de PSAP :	0,91%			59,07%					

© 2017 Willis Towers Watson. All rights reserved. Proprietary and Confidential. For Willis Towers Watson and Willis Towers Watson client use only.



1

PSAP: Provision pour sinistre à payer